



FEDERATION FRANÇAISE DE BALL TRAP

ET DE TIR A BALLE

14, rue Avaulée 92240 MALAKOFF – Tel 01.41.41.05.05

Email : secretariat@ffbt.asso.fr – internet : www.ffbt.asso.fr



Malakoff, le 04 décembre 2019

APPEL A CANDIDATURE D'ARBITRAGE SAISON 2020

Cher(e) Ami(e) Arbitre,

Comme chaque année, vous trouverez, ci-joint, le calendrier des différentes compétitions 2020 pour lesquelles il vous est demandé de postuler.

Cette liste est adressée aux arbitres nationaux et internationaux et aux arbitres régionaux qui ont déjà effectués des tests en 2019.

Les remboursements de frais d'arbitrage se feront selon le cahier des charges d'arbitrage 2020 conformément aux décisions prises par le Comité Directeur. Concernant le défraiement kilométrique, il sera pris en compte sur le site Michelin, l'itinéraire le plus rapide parmi les propositions « Conseillé Michelin » (voir ci-dessous)

The screenshot shows the Michelin website interface. On the left, there's a search bar with 'Ville, magasin, restaurant, ...' and a 'RECHERCHER' button. On the right, the 'MES OPTIONS DE ROUTE' section is visible. It includes a dropdown menu for 'Itinéraire' set to 'Conseillé Michelin', a dropdown for 'Distance en' set to 'Kilomètres', and several checkboxes for route preferences: 'Eviter les autoroutes / voies rapides', 'Eviter les péages', 'Eviter les vignettes (Suisse,...)', 'Eviter les liaisons maritimes', 'Autoriser la sortie du pays' (checked), and 'Voiture avec caravane'. A 'RECHERCHER' button is at the bottom right.

Je vous rappelle :

- que le cahier des charges d'arbitrage FFBT prévoit pour tous les arbitres la présentation d'un certificat d'acuité visuelle tous les 2 ans ;
- que vous devez être à jour de votre licence fédérale dès le premier arbitrage de la saison. Un contrôle sera effectué par le responsable arbitrage de chaque compétition.

Je reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Veuillez agréer, Cher(e) Ami(e) Arbitre, l'expression de mes salutations sportives les meilleures.

Jean-François MORESTAIN

Responsable de la Commission Nationale d'Arbitrage

La Commission Nationale d'Arbitrage se réunissant début janvier 2020, le document joint est à retourner **IMPÉRATIVEMENT** pour le **23 décembre 2019 au plus tard** :

- par courrier à Jean-François MORESTAIN –44 allée du Sancillon– 69220 CHARENTAY
- ou par courriel à morestain.jf@orange.fr avec copie à secretariat@ffbt.asso.fr

Tout document non retourné à cette date ne pourra être pris en considération.